



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 03/12/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Campagne d'ouverture de places de CADA et de CAES

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés et de la poursuite du renforcement de l'augmentation du parc d'hébergement, le Gouvernement a décidé la création de 1500 places en centre d'accueil et d'examen des situations (CAES) et de 3000 places en centre d'accueil pour demandeurs d'asiles (CADA) en 2021.

Au niveau régional, la Nouvelle Aquitaine doit se doter de 200 places de CAES et de 350 places de CADA. Aussi, le département de la Creuse s'inscrit dans cet effort d'accueil supplémentaire et lance un appel à projet qui est paru au dernier recueil des actes administratifs de la préfecture.

Les structures intéressées ont jusqu'au 25 janvier 2021, dernier délai pour déposer leur candidature auprès de la DDCSPP, service inclusion sociale, 1 place Varillas à Guéret. Les ouvertures de places sont prévues à partir du 15 mars 2021. L'envoi des candidatures avant cette date est fortement recommandé.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse